

2^e ANNÉE

N^o 15.

27 FRÉDÉRIC-28 BICHAT 134

(DÉCEMBRE 1922).

BULLETIN
AUGUSTE-COMTE

(MENSUEL)

COMITÉ DE RÉDACTION :

Georges **DEHERME**
DIRECTEUR

Alfred **DUBUISSON**
ADMINISTRATEUR

Julien **PEYROULX**
SECRETARE

SOMMAIRE :

	Pages.
Le Positivisme actuel : Du Traité de Versailles et des traités ; du Droit et de l'ordre : du « Parlement » et de la « Société » des nations.....	449
Auguste Comte : Auguste Comte et l'École polytechnique. — Saint-Simon et Auguste Comte.....	454
Diffusion, infiltration du positivisme : Spirituel et temporel. — Une appréciation.....	467
Controverses et disputes : La stupidité des scientifiques. — Encore le « droit » de divaguer.....	471
Bibliographie : I. Ouvrages positivistes ou intéressant directement le positivisme. — II. Ouvrages de critique ou de culture générale. — III. Périodiques.....	476
Les livres qui font penser : <i>La Plaie française</i> , par ALBERT TOURNAIRE.....	478
Avis, communications, convocations : Conférences positivistes.....	480

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

16, RUE SAINT-SÉVERIN, 16

PARIS (V^e)

Le régime matérialiste de la prétendue propriété littéraire a généralisé la simonie, la prostitution de l'esprit. En asservissant l'intelligence à l'argent et au nombre, ce régime a été un des facteurs de notre anarchie mentale et morale.

Parce qu'il se propose la régénération des opinions et des mœurs, le *Groupe Auguste-Comte* ne connaît donc pas les « droits d'auteur », non plus qu'aucun autre « droit », hormis celui de faire son devoir. *En conséquence il autorise sans condition, il sollicite même la reproduction de tout ce qu'il publiera.*

A NOS LECTEURS, A NOS COLLABORATEURS

La rédaction d'un Bulletin documentaire devant être objective, impersonnelle, nous prions nos collaborateurs, qui sont tous nos lecteurs, de s'abstenir de littérature, en résumant le plus possible les notes qu'ils veulent bien nous transmettre.

Nous espérons qu'ils ne se froisseront pas quand nous procéderons nous-mêmes à cette condensation nécessaire. Comme lecteurs, comme positivistes, ils trouveront une ample compensation au petit sacrifice d'auteur que nous leur demandons de consentir.

BULLETIN AUGUSTE-COMTE

Notre Bulletin ne paraissant que tous les deux mois pendant les vacances, nous fixons le prix de l'abonnement non plus à l'année mais par série de 10 n^{os} se composant d'au moins 320 pages.

ABONNEMENT A LA SÉRIE DE DIX NUMÉROS	15 fr.
UNION POSTALE.....	20 —
Le Numéro, sur demande ou à notre librairie franco....	2 —

LE POSITIVISME ACTUEL

DU TRAITÉ DE VERSAILLES ET DES TRAITÉS ;
DU DROIT ET DE L'ORDRE ;
DU « PARLEMENT » ET DE LA « SOCIÉTÉ » DES NATIONS.

Un rédacteur de l'*Opinion*, M. Pierre Constans, nous a adressé la lettre suivante :

Mon cher Confrère,

Dans son récent discours de Bar-le-Duc, M. Poincaré a affirmé le droit de la France d'avoir une politique française, à la fois nationale et européenne. Le premier but de cette politique, qui est le recouvrement de notre créance sur l'Allemagne, paraissant de moins en moins accessible par les méthodes jusqu'ici adoptées, un examen général et approfondi de la situation nous semble devenu nécessaire. C'est pourquoi nous prenons la liberté de vous adresser les questions suivantes :

1° Croyez-vous possible, en l'état actuel des choses et sans dénoncer le traité de Versailles, d'aboutir à un règlement général et définitif, non seulement des réparations, mais des diverses questions dont dépend l'établissement effectif de la paix ?

2° Quelles doivent être, à votre avis, les idées directrices d'une politique, conforme tout ensemble aux intérêts français et aux intérêts généraux de la civilisation, et qui puisse substituer peu à peu à l'anarchie internationale actuelle un véritable droit public européen ?

3° A cet égard, et notamment dans le cas où s'imposerait la révision du traité, quel pourrait être le rôle de la Société des nations ?

Nous vous serions infiniment reconnaissant de répondre sans retard à ces questions, espérant que de cette consultation des plus hautes autorités en la matière jaillira une lumière utile dans les graves circonstances que nous traversons.

Voici notre réponse :

MON CHER CONFRÈRE,

Pour répondre congrûment aux trois questions que vous me faites l'honneur de me poser, il faudrait plusieurs volumes.

1° Tous les problèmes de l'heure présente, économiques, politiques, sociaux, intellectuels et moraux, se condensent en un seul, celui de l'ordre.

Il nous faut donc tout reprendre, et d'abord nos principes. Cette revision sévère est la condition essentielle d'« un règlement général et définitif, non seulement des réparations, mais des diverses questions dont dépend l'établissement effectif de la paix ». Légistes, juristes, sinon commis de finances ou d'affaires, nos politiciens — et même nos administrateurs — ne sauraient en avoir aucune idée. Tout le spirituel leur échappe. Ce sont des matérialistes en action. Ils n'ont jamais recours qu'aux expédients du moment, aux arrangements superficiels, sur le papier, aux compromis d'argent, d'ambitions ou de convoitises. En bref, ils ne croient qu'aux *trucs*, aux *combines*, à ce que, exclusivement, le parlementarisme met en jeu : la contrainte, la corruption et le mensonge. Au demeurant, il en est qui sont pavés de bonnes intentions, — comme l'Enfer. Ce ne sont pas les moins nocifs.

Évidemment, le Traité de Versailles, chef-d'œuvre de cet esprit anarchique, ne peut rien régler. Avant même qu'il fût élaboré, tout sociologue positif prévoyait qu'il aboutirait au gâchis. Mais il ne servira de rien de le dénoncer si l'on ne change point les procédés et la méthode. Nul ne manœuvrera mieux la confusion et l'incohérence, que notre vieux Clemenceau.

2° Nous avons perdu le sens des mots. Il n'est de politique que nationale. Les intérêts nationaux supérieurs, c'est-à-dire généraux et continus, concordent toujours avec les intérêts permanents et universels de la civilisation. Et cela est plus rigoureusement vrai encore pour la France. Malheureusement, une politique indépendante des influences particulières et des suggestions de l'étranger, c'est-à-dire *une politique*, est un luxe que ne se peut assurer une démocratie parlementaire, qui n'est sensible qu'à l'argent et au nombre.

Le « droit » évoque toujours un antagonisme. On ne le revendique jamais que contre quelqu'un ou quelque chose. C'est bien la plus burlesque mystification qui se puisse imaginer que de prétendre faire de ce « droit » métaphysique, qui ne peut que généraliser la sédition de chacun contre tous et contre tout, la base de la paix européenne.

Le « droit » privé, c'est la chicane perpétuelle. Le « droit » des peuples, c'est une source toujours alimentée de conflits quand ce n'est pas un moyen sournois de frustrer et d'opprimer les États qui n'ont point d'armée assez puissante pour garantir leurs « droits ». Le grand Frédéric commençait par prendre. Il savait qu'il trouverait ensuite des jurisconsultes pour justifier ses annexions. S'ils n'avaient à plaider que de justes causes, les avocats ne gagneraient pas leur vie. Les mauvaises causes sont les plus lucratives.

L'Allemagne — si l'on excepte la Russie plutôt asiatique — est la dernière grande nation européenne parvenue à la civilisation. C'est parce qu'elle se dégage à peine de la barbarie que sa principale industrie, qu'elle a poussée à la perfection, est la guerre. Aussi n'a-t-elle point négligé la science des « chiffons de papier ». C'est en Allemagne qu'on a, depuis trois siècles, le plus enseigné le « droit public ». Son État-major sait que chacune de ces chaires vaut une batterie d'artillerie. Concluez.

3° Le plus grand service que la Société des nations puisse rendre à la paix, ce serait — noblement — de faire *hara-kiri*.

Le moulin à éloquence qui fonctionne à Genève ne peut favoriser que les États puissants et avides dont il dépend. Or l'impérialisme de l'or, de l'acier ou du pétrole est plus dangereux encore que celui du canon.

La paix ne se peut fonder que sur l'ordre universel. Or la catholicité — au sens propre — n'est que de l'esprit. Le temporel est nécessairement particulier, local.

La Société des nations effective se constitue dans l'ombre et le silence. Ses délégués œcuméniques sont tous ceux — morts, vivants ou à naître — dont les méditations, les efforts et l'amour se rapportent à l'Humanité. Son président est celui qui l'a le mieux définie, le Français Auguste Comte.

Pour conclure. — Le Traité de Versailles — ou ce qu'on pourrait lui substituer dans le même désarroi moral — ni le Parlement — et non Société — des nations ne relèveront les ruines sociales, ne « répareront », ne réorganiseront l'Europe et n'établiront une paix quelque peu durable. Car ils émanent de tous les malentendus, de tous les instincts, de toutes les cupidités s'entre-heurtant; en bref, de cette « anarchie internationale » qui aboutira à la guerre ou à l'émeute généralisées aussi nécessairement que les emprunts d'État et l'inflation effrénés provoquent la gabegie et aboutiront à la banqueroute finale.

De 1915 à 1918, et de toutes manières, je n'ai cessé d'engager l'élite française à préparer la paix victorieuse. Mais on était alors beaucoup plus préoccupé de préparer les chimériques « bonnes élections » qui suivraient. Je ne fus pas écouté. Aussi, dès l'armistice, l'opinion publique fut étourdie par les clameurs des pires âneries, des plus absurdes billevesées. Un fougueux polémiste, qui cependant n'est point un imbécile, n'exigeait-il pas que l'Allemagne vaincue nous versât mille milliards — pas moins — afin de faire des rentes à tous nos poilus? Aucune idée claire, positive ne dominait cet insane tohu-bohu. Les élections étaient prochaines. Il fallait surenchérir. Les politiciens en place ne pouvaient que suivre. Tout devait se résoudre à coups de milliards versés par les vaincus!... Le maintien de l'unité allemande, l'écroulement de l'Autriche, la propagation du bolchevisme dissolvant, la restauration de finances normales, la reprise du travail vraiment réparateur, etc., rien ne comptait. C'était pourtant ce qui importait le plus.

Nous n'avons pas encaissé les fabuleux milliards, — et c'est le moindre mal. Mais l'Europe se débat dans un inextricable chaos, la Germanie relève sa tête casquée, tous les ferments d'envie et de haine que distille naturellement la démocratie sont en effervescence, ce qui subsiste d'une civilisation est menacé de toutes parts...

Et l'heure a passé de « l'empirisme organisateur ». Ce qu'il était facile d'imposer il y a quatre ans, dans le rayonnement de la victoire, n'est plus possible maintenant. C'est tout le système qu'il faut changer. Ce sont tous nos préjugés, et les plus ancrés, qu'il faut renoncer. C'est une doctrine direc-

trice dont nous avons à nous inspirer. C'est une spiritualité efficace que nous avons à instaurer. Hors de là, pas de salut. Si nous ne consentons point à l'héroïsme intellectuel et moral qu'exige notre retour au bon sens, ce n'est point le monde que nous modèlerons aux formes saugrenues de notre délire, c'est le monde qui nous ramènera durement à la barbarie ou nous écrasera.

On ne fraude pas les lois de la filiation historique. On ne dupe point la nature des choses.

Georges DEHERME.

Le positivisme représente directement le progrès humain comme consistant toujours dans le simple développement de l'ordre fondamental, qui contient nécessairement le germe de tous les progrès possibles. La saine théorie de notre nature, individuelle ou collective, démontre que le cours de nos transformations quelconques ne peut jamais constituer qu'une évolution, sans comporter aucune création

Auguste Comte

AUGUSTE COMTE

AUGUSTE COMTE ET L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Le *Livre du Centenaire de l'École polytechnique*, publié en 1894 (trois volumes), contient un article du général de Villenoisy consacré à Auguste Comte. Nous en reproduisons quelques passages qui ont, à tout le moins, la valeur d'un témoignage personnel.

« Placé à neuf ans au lycée de sa ville natale, A. Comte obtint de grands succès, qui le remplirent d'orgueil et lui rendirent très difficile l'obéissance à ses supérieurs. Ces qualités et ces défauts l'accompagnèrent à l'École polytechnique, où il fut admis en 1814 et où ses camarades l'appelaient « le Penseur ».

« Un acte d'indiscipline lui fit perdre ses galons de caporal. Un autre le brouilla à jamais avec Lefébure de Fourcy dont il devait devenir plus tard le collègue comme examinateur d'admission. En 1816, une protestation contre le gouvernement royal, dont il fut le promoteur et le premier signataire, amena le licenciement de l'École. Renvoyé dans sa famille, il fut placé sous la surveillance de la police.

« Peu après cependant, il revint à Paris et il y trouva des leçons de mathématiques, grâce à l'appui de Poinsot, son ancien professeur. Il fit à cette époque la connaissance de Saint-Simon, qui le prit quelque temps pour secrétaire, facilita la publication de son premier écrit, intitulé : *Système de politique positive* (1). Mais la divergence de leurs vues ne tarda pas à les séparer et même à les brouiller.

« Son existence matérielle était précaire, ne reposant que sur des leçons de mathématiques, qui se présentaient facilement à lui, sans qu'il les recherchât. En 1832, Navier le prit pour répétiteur à l'École polytechnique, où il fit le cours pendant deux mois, lors de la maladie de ce professeur. Il aspirait à lui succéder, mais ne put l'obtenir : Liouville et Duhamel lui furent préférés. En 1837, il fut nommé examinateur d'admission à la demande de Dulong,

(1) C'est le troisième opuscule réimprimé sous le titre de : *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société.*

mais à titre temporaire, la nomination était renouvelée d'année en année. Ces emplois et une place de professeur à la pension Laville lui rapportaient une dizaine de mille francs.

« Nous avions pour lui un respect mêlé de terreur. On estimait sa droiture, sa loyauté; on ne doutait pas de sa justice aux interrogations, mais on redoutait sa froideur et la singularité des questions qu'il posait sans jamais venir en aide à un élève troublé ou intimidé. D'une myopie extrême, il tenait la tête penchée sur sa table, sans regarder le tableau, et l'on n'entendait sortir de sa bouche que deux mots : « effacez » ou « c'est assez ».

« Il était pour nous un singulier exemple de la rigueur et de l'exactitude mathématiques, comme aussi de l'ignorance de la vie réelle. Sachant sa profonde incrédulité en matière de foi, on disait de lui : « Habitué aux formules, le père Comte a mis Dieu en équation et il ne lui a trouvé que des racines imaginaires ».

« ... Ainsi, à propos des nominations faites à l'École, il signalait à l'Académie, par une lettre rendue publique : « la désastreuse influence de M. Arago, fidèle organe spontané des passions et des aberrations de la secte qu'il domine si déplorablement aujourd'hui ». Arago, qui avait contribué à lui faire préférer Sturm, répondit alors que, s'il s'était opposé à sa candidature, c'est qu'il ne lui avait pas vu de titres mathématiques, ni grands ni petits. Le mot était plus dur que juste, car si Comte était surtout un philosophe, on ne pouvait lui contester une grande supériorité d'esprit.

« Les conséquences de cette lutte regrettable furent un procès qu'il gagna contre son éditeur devant le Tribunal de Commerce et une situation qui devint impossible à l'École. Il perdit ses places de répétiteur et d'examineur d'admission. La crise de 1848, à laquelle il avait applaudi d'abord, obligea la maison Laville à diminuer le nombre de ses professeurs. Comte fut parmi les sacrifiés et abandonna alors définitivement les mathématiques auxquelles il avait toujours préféré les études philosophiques. »

Dans un intéressant article de M. Christian Maréchal, (*Correspondant* du 25 février 1921), nous trouvons des renseignements moins connus, plus exacts et plus complets sur le passage du jeune Comte à l'École polytechnique et sur les causes qui provoquèrent la mutinerie à la suite de laquelle il fut exclu :

« Or, de toutes les institutions léguées à la Restauration par l'époque révolutionnaire, l'École polytechnique était celle où l'esprit « bonapartiste et libéral » s'était conservé de la manière la plus complète. Il est facile de s'en faire une idée en lisant les lettres

d'Auguste Comte, le futur philosophe, qui appartenait à la promotion de 1813, mais avait dû attendre au lycée de Montpellier l'âge réglementaire de seize ans pour entrer à l'École polytechnique. Le 2 janvier 1815, il écrit à son ami Valat pour l'informer de la satisfaction que lui cause le « bon esprit qui règne parmi les élèves « de l'École. » Il entend par là l'esprit républicain : « C'est l'esprit « général de l'École, ajoute-t-il, et si quelques-uns ne vont pas « jusqu'à la République, du moins il n'en est pas un qui ne soit « un ardent ami de la liberté (1)... »

« Dans un établissement animé de cet esprit, il est assurément inutile de dire qu'en ce temps-là la piété ne régnait guère. Dans le post-scriptum de la même lettre, Auguste Comte témoigne de « l'indignation la plus vive » parce qu'on a demandé aux élèves du lycée de Montpellier des « billets de confession ». « Plus d'espoir, « gémit-il : la liberté de ma patrie est perdue sans retour ; le des- « potisme royal renaîtra tel qu'il était avant la sublime insurrection « de 1789, et même pire ! Pauvre France ! Malheureux amis de « la liberté ! (2) »

« L'École polytechnique avait naturellement fait à Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, le plus enthousiaste accueil. Nul n'y doutait que l'Empereur n'eût renoncé aux idées d'ambition gigantesque, et ne voulût plus être que le « chef d'un peuple libre » (3). Dans ces conditions, toutes les sympathies des polytechniciens ont été à Napoléon, qui, le 27 mars, après les avoir passés en revue, a accordé cinq croix d'honneur aux élèves, pour leur « témoigner « sa reconnaissance des services que l'École a rendus à la bataille « de Paris, et de la résistance... opposée en ces derniers temps au « gouvernement royal (4). » Le lendemain, Napoléon, ayant visité l'École, se montra fort satisfait et fut « accueilli aux cris « unanimes de « vive l'Empereur ! (5) »

« Les royalistes avaient suivi d'un œil peu bienveillant ces manifestations de libéralisme et d'impérialisme confondus pendant les Cent jours. Les polytechniciens y mêlaient des actes d'indiscipline qui augmentaient le mécontentement. De tout temps la discipline avait été médiocre à l'École polytechnique : c'est même la raison qui avait, en 1812, décidé le conseil de perfectionnement à demander l'institution « d'un cours de belles-lettres » qui devait,

(1) *Lettres d'Aug. Comte à M. Valat*, 1815-1844. Paris, Dunod, 1870. In-8° p. 4-5.

(2) *Ibid.*, p. 6.

(3) *Lettres d'Auguste Comte à M. Valat*, p. 10.

(4) On sait qu'en 1814 l'École polytechnique avait participé à la défense de Paris contre les Alliés.

(5) *Lettres à Valat*, p. 11.

croyait-on, agir « sur les mœurs et le caractère » des élèves. « Tels « sont les résultats de l'éducation littéraire, disait le rapport du « conseil, que le commandement acquiert plus de noblesse, et perd « de sa dureté. L'obéissance est plus prompte et moins servile « entre égaux. Les relations deviennent plus faciles, plus favora- « bles à l'harmonie (1). » — Ces belles raisons avaient laissé long- temps Napoléon insensible : il n'aimait pas *l'idéologie* ni la *littérature*, et craignait de l'introduire dans cette pépinière de futurs fonctionnaires impériaux. Il finit pourtant par se laisser convaincre par les motifs de discipline et d'obéissance, et l'on créa à l'École polytechnique un poste de professeur de belles-lettres dont Andrieux, alors membre du Tribunat et bibliothécaire du Sénat, fut nommé titulaire.

« Son succès personnel paraît avoir été fort vif : causeur agréa- ble, spirituel, malicieux, il intéressait et amusait les élèves. Mais le résultat escompté à l'égard de la discipline et de la moralité ne se produisit pas. Veut-on, entre beaucoup d'autres, un exemple de la manière dont se comportaient les polytechniciens ? Le 1^{er} janvier 1815, ils ont une permission générale de sept heures et demie du matin à neuf heures et demie du soir. Ils décident, contrairement au règlement, de ne rentrer qu'à onze heures, et de passer agréablement au spectacle les heures supplémentaires qu'ils s'octroient. Une centaine d'entre eux vont à Feydeau, cinquante au Théâtre français. Et point d'inquiétude pour les places : un polytechnicien peut se permettre d'arriver en retard ; il lui suffira de pénétrer au milieu du parterre, où sont les autres élèves ; « les bourgeois sont à la presse », mais chaque élève a « deux larges places », l'une pour lui, l'autre pour son shako : que cinquante élèves viennent encore, ils auront toujours des places (2).

« On comprend que des incidents de ce genre, chaque jour renouvelés en dépit du cours de belles-lettres et du succès d'Andrieux, aient fourni des armes aux royalistes, outrés de l'attitude de l'École pendant les Cent jours. Le parti royaliste, en 1816, se plaignait donc hautement « qu'on permit aux polytechniciens « d'afficher en toute occasion des sentiments en opposition avec « le gouvernement du roi. Il leur reprochait de fréquenter le café « Lemblin, où se réunissaient les officiers supérieurs de toutes « armes appartenant au parti bonapartiste et où l'on chantait des « couplets contre la monarchie ». Quelques-uns d'entre eux n'avaient-ils pas gardé leur shako sur la tête au moment du

(1) Pinet, *Histoire de l'École polytechnique*, 1 vol. in-4°. Paris, 1887. Chap. II, p. 60.

(2) Cf. *Lettres d'Aug. Comté à M. Valat*, p. 5.

passage de la procession, le jour de la Fête-Dieu ? Un autre n'avait-il pas préféré se faire chasser « plutôt que de se découvrir devant « le roi ? » « Qu'importent leurs succès, leurs talents, disait-on ; « ils ne peuvent avoir de prix qu'autant qu'ils servent à consolider « le trône et à l'environner du respect et de la vénération des « peuples (1) ».

« Il était naturel que, dans ces conditions, le succès même d'Andrieux auprès des élèves devint aux yeux des royalistes un grief contre lui, et qu'on le considérât comme le complice de fautes que son autorité aurait dû, pensait-on, le mettre à même de prévenir, s'il l'avait voulu.

« Un incident intérieur, provoqué par Auguste Comte, vint mettre le comble, en 1816, au mécontentement qui n'avait cessé de croître depuis le retour des Bourbons. Si l'indiscipline sévissait à l'École polytechnique, il faut ajouter qu'Auguste Comte y passait, non sans raison, pour une des plus fortes têtes de sa promotion. Entré l'un des quatre premiers à l'École, il avait dû à cet esprit de révolte de descendre au neuvième rang dans le classement de fin d'année. « Autant il était estimé de ses professeurs et de ses condisciples, auxquels sa haute valeur ne tarda pas à se révéler, nous « dit un de ses biographes, autant il était insubordonné à l'égard « des agents inférieurs préposés au maintien de la discipline intérieure de l'École (2) ». Les rapports de l'École polytechnique ne laissent aucun doute à cet égard. Témoin cette note de l'officier supérieur de semaine, le 19 juin 1815 : « Cinq caporaux de la « deuxième division se font remarquer par de nombreuses infractions aux règlements, et parmi eux M. Comte est le plus répréhensible. On signale pour lui douze motifs de punition de consigne. De plus il a découché dans la nuit du 18. » A la suite de ce rapport, le général Dejean, commandant l'École, avait cassé Auguste Comte de son grade de caporal (3).

Cette punition, si grave qu'elle fût, ne l'avait point assagi. Il y avait alors, à l'École polytechnique, un répétiteur du nom de Lefebvre dont l'impolitesse fut l'origine de la crise. Ce Lefebvre, qui changea plus tard son nom contre celui de Lefébure de Fourcy, et qui est connu comme l'auteur de plusieurs ouvrages fort estimés de mathématiques, « excellent homme, au fond, et excellent professeur, ne voyait dans les élèves de l'École polytechnique que « des collégiens dont on avait changé le costume. Pendant ses inter-

(1) Cf. Pinet, *Histoire de l'École polytechnique*, p. 95 et seq.

(2) Dr Audiffrent, *Centenaire de l'École polytechnique*. Auguste Comte. Notice sur sa vie et sa doctrine. Paris, Ritti. 1894. In-8°, p. 4.

(3) D'après Pinet, *Histoire de l'École polytechnique*, p. 104.

« rogations, étalé dans un fauteuil très bas, il trouvait commode de placer ses pieds sur la table presque à la hauteur de sa tête. Comte fut chargé, — peut-être se chargea-t-il lui-même, — de donner une leçon à ce maître irrespectueux; il s'appliqua, pendant l'interrogation, tout en répondant avec sa supériorité habituelle, à prendre une attitude moins commode, peut-être, mais aussi moins convenable que la sienne. « Mon enfant, lui dit Lefebvre, vous vous tenez bien mal ! » Comte avait préparé sa réponse : « Monsieur répondit-il, j'ai cru bien faire en suivant votre exemple. » Lefebvre le mit à la porte en demandant pour lui une consigne (1). »

La promotion d'Auguste Comte prit fait et cause pour lui. D'accord avec ses camarades, il rédigea et porta lui-même au répétiteur incriminé la lettre comminatoire suivante : « Monsieur, quoiqu'il nous soit pénible de prendre une telle mesure envers un ancien élève de l'École, nous vous enjoignons de ne plus y remettre les pieds (2). »

Le gouverneur voulut punir les plus coupables. Mais la division entière s'y opposa. Elle demanda que la punition fût générale. Les élèves de seconde année appuyèrent la résistance de leurs camarades. Voyant son autorité méconnue, le général réclama un prompt et sévère châtement. Il proposa au ministre de la guerre d'exclure quinze élèves. La mesure ne parut pas suffisante au gouvernement, qui, prenant prétexte de l'incident, décida le licenciement de l'École (3).

« Ces événements avaient eu lieu entre le 10 et le 15 avril 1816. Le 12 avril, les élèves étaient en état d'insubordination ouverte; le 13, ils furent licenciés (4). L'ordonnance royale de licenciement parut le 14 avril; elle était contresignée par le ministre de l'Intérieur, M. de Vaublanc. Elle rappelait l'utilité de l'École « pour le progrès des sciences et des arts », et les bonnes dispositions dont le gouvernement avait fait preuve à son égard, puisqu'un plan de réorganisation était alors même à l'étude. Mais, ajoutait-elle, « la désobéissance récente et générale des élèves de cette École aux ordres de leurs chefs, en même temps qu'elle nécessite une prompte répression et un exemple pour l'avenir, vient de nous prouver que ces élèves, s'ils étaient introduits dans les services publics, y porteraient l'esprit d'indiscipline dont ils sont

(1) G. Bertrand, « Souvenirs académiques ». *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} décembre 1896, p. 530.

(2) Robinet, *Notice sur l'œuvre et la vie d'Aug. Comte*. In-8°, 3^e édit. Paris 1891, p. 102-103.

(3) Cf. Pinet, *Histoire de l'École polytechnique*, p. 105.

(4) A. Fourcy, *Histoire de l'École polytechnique*. (Dédiée au duc d'Angoulême).

« animés. » En conséquence, les élèves étaient renvoyés immédiatement dans leurs familles, munis d'ailleurs d'une indemnité prélevée sur les fonds de l'École; tout le personnel militaire devait cesser ses fonctions, ainsi que le personnel enseignant, qui était mis en demi-traitement jusqu'à nouvel ordre; et une commission de cinq membres était nommée pour préparer une réorganisation de l'École polytechnique sur des nouvelles bases. L'ordonnance fut exécutée sur le champ. On renvoya vingt élèves par jour pour éviter les inconvénients d'une libération en masse. Peu après, l'École était vide. Auguste Comte, qui avait provoqué toute cette affaire, se trouvait donc définitivement écarté de l'École polytechnique; et Andrieux, son professeur de belles-lettres, avec ses collègues, en demi-traitement jusqu'à nouvel ordre.

« L'incident eut un grand retentissement. Le bruit en parvint à Napoléon jusque dans son exil, s'il faut en croire le *Mémorial de Sainte-Hélène*; mais l'événement, travesti par le journal anglais dont l'Empereur tenait son information en une « suppression de l'École polytechnique » qui n'était nullement dans la pensée du gouvernement de la Restauration, fut considéré à Sainte-Hélène comme une mesure « inutile et dangereuse ». Mieux informé, Napoléon aurait probablement rectifié son jugement, puisque des difficultés analogues s'étaient produites sous son règne. Des troubles survenus en 1810 et 1812, on avait même conclu, dès cette époque, à l'existence « d'une sorte « d'organisation occulte, d'après « laquelle les élèves délibéraient entre eux des décisions qui « étaient, dit-on, obligatoires pour ceux même qui avaient refusé « de souscrire (1) ». Déjà d'ailleurs, comme en 1816, l'administration de l'École prenait énergiquement la défense des élèves auxquels on reprochait leur mauvais esprit, déclarant qu'ils n'en avaient aucun, sinon l'esprit d'insubordination qu'ils apportaient des lycées. Un mois avant la révolte que nous avons racontée, le 15 mars 1816, le conseil de perfectionnement ne répétait-il pas une fois de plus dans son rapport que la « conduite des élèves était sage et régulière » ? Le recours à la mesure radicale, comprenant à la fois le personnel de l'École et les élèves, s'expliquait dans ces conditions.

« Mais il n'était pas moins naturel qu'en cette année 1816 des incidents de ce genre aient été relevés par la presse royaliste, et surtout que les journaux plus spécialement religieux, comme le *Mémorial*, par exemple, s'en soient fait une arme de combat dans la mêlée des partis. C'était l'époque où, dans toutes les administrations et les grands corps de l'État, on procédait à des

(1) A. Fourcy, *Histoire de l'École polytechnique*, p. 334.

épurations réclamées à grands cris par l'extrême-droite royaliste. L'Institut venait d'être ainsi *épuré* au mois de mars 1816, et si Andrieux était resté membre de l'Académie française, le nom du célèbre Monge, fondateur et patron de l'École polytechnique, en avait été rayé. »

C'est alors que La Mennais écrivit *Quelques réflexions sur l'École polytechnique*, brochure in-8° de 15 pages; sans nom d'auteur, à Paris, de l'imprimerie Leblanc, et qui parut le 15 juin 1816 (1).

« Après avoir fait remarquer que, « dans les temps de révolution, « les écoles peuvent servir... à perpétuer tel ou tel esprit, à propa- « ger telle ou telle doctrine, à fomenter telles ou telles passions », de telle sorte que leur « influence, même politique, devient alors « assez grande pour appeler l'attention d'un gouvernement sage », La Mennais ajoute :

« Ainsi, par exemple, s'il existait, dans une monarchie hérédi- « taire, une école dont les élèves fussent enivrés de l'esprit républi- « cain ; si, sous un prince religieux, et dans un pays que l'incréd- « lité a bouleversé de fond en comble, il se trouvait une école qui « fût comme un centre et un foyer d'irréligion ; si de plus cette « école était destinée à peupler de ses élèves les premiers rangs de « l'armée, et plusieurs des branches les plus importantes de l'admi- « nistration, tout le monde sent combien il serait nécessaire de « réformer promptement une institution si opposée aux principes « qui maintiennent l'État et si menaçante pour sa tranquillité « future.

« Or, depuis longtemps, on accusait l'École polytechnique, née « durant les troubles de notre révolution, d'en conserver soigneu- « sement les maximes, et de transmettre aux nombreux élèves qui « se succédaient dans son sein une trop fidèle tradition de répu- « blicanisme et d'impiété. C'est sans doute à cette cause, plutôt « qu'à une légère insubordination, que l'on doit attribuer leur « licenciement, et certes on ne peut qu'applaudir à la prudence « d'une mesure qui, en attestant la gravité du mal, y applique le « seul remède véritablement efficace. »

« La suite montre clairement que la mesure demandée contre

(1) A la fin de son étude, si bien ordonnée, M. Christian Maréchal fait remarquer : « Si La Mennais, en 1819, n'a pas compris ses *Réflexions sur l'École polytechnique* parmi les articles et les brochures qu'il a réunis dans ses *Premiers mélanges*, si même cet écrit n'a jamais été recueilli par lui, n'est-ce pas justement parce qu'il se détachait alors du système et des hommes auxquels, en 1816, il s'était si complètement prêté? »

Andrieux est beaucoup moins liée à la désorganisation qu'à la réorganisation de l'École, alors en projet. Cependant, continue La Mennais, « il est question en ce moment de réorganiser l'École » ; il importe donc de rechercher la source du mal :

« Je remarque, ajoute-t-il, que lorsqu'on eut l'idée d'établir dans « l'École polytechnique un cours de belles-lettres, le conseil de « perfectionnement observa que ce cours *pouvait et devait influencer* « *sur le caractère et les mœurs des élèves*. Pour en juger avec con- « naissance, j'ai lu les sommaires des leçons sur l'art d'écrire, « imprimées dans le journal de l'École, et je me suis convaincu que « de pareilles leçons devaient avoir une prodigieuse *influence* sur « les opinions des élèves, et par suite *sur leur caractère et leurs* « *mœurs*. En un mot, tout m'a paru croyable, en fait de licence, « de la part de malheureux jeunes gens endoctrinés par un philo- « sophe aussi décidé dans ses principes que l'est M. A... (1).

« Sa haine de la religion se décèle presque à chaque page ; il ne « perd aucune occasion de l'insulter d'une manière plus ou moins « directe ; c'est un plaisir auquel il ne sait pas résister en écrivant, « et qu'il a dû se procurer avec moins de gêne encore, lorsqu'en « présence des seuls élèves, développant de vive voix sa doctrine, « il pouvait librement épancher son cœur. »

« Sur quoi Andrieux est vivement pris à partie pour avoir con- seillé à ses élèves la lecture des romans, en particulier des romans de Voltaire : « Quelles tristes pensées ne viennent pas saisir l'es- « prit, quand on songe que l'enseignement public a été livré à un « homme qui tantôt puise dans les romans de Voltaire ses leçons « de *morale*, tantôt va chercher ses modèles d'éloquence à la tri- « bune de la Convention. » Ne trouve-t-on pas aussi chez lui un « long et brillant éloge » de « l'horrible *Correspondance* de ce « même Voltaire ? » Enfin Andrieux n'a-t-il pas fait imprimer en 1800 un recueil d'opuscules qui renferme, entre autres pièces, une *Épître au Pape*, précédée d'un avertissement où l'auteur s'explique sans détours en qualifiant le dogme catholique de « bigoterie stu- pide » conduisant à « l'intolérance sanguinaire ? » — Et La Mennais conclut en ces termes :

« Frénétique d'impiété, il calomnie sans pudeur une religion « qu'il ne connaît pas ; il lui impute des dogmes qu'elle abhorre, « pour se ménager un prétexte de l'insulter ; invite à la proscrire « en prêchant la tolérance et se montre enfin partout aussi rebelle « à sa lumière qu'insensible à ses bienfaits. Tel est l'homme dont « les leçons *devaient* et *pouvaient*, selon les expressions du conseil « de perfectionnement, *influencer sur le caractère et les mœurs* des

(1) Andrieux, bien entendu.

« élèves que le gouvernement lui confiait. Son *influence* sur ces
« malheureux jeunes gens n'a été que trop étendue : on sait où les
« ont conduits les opinions qu'il leur inculquait avec tant de zèle.
« Espérons qu'une si douloureuse expérience ne sera pas perdue,
« et que l'École polytechnique, organisée dans un nouvel esprit,
« offrira désormais au Roi, à la Religion, aux mœurs une garantie
« plus rassurante que l'*influence* d'un rimailleur-philosophe, ou
« d'un philosophe-rimailleur, qui voit dans la chimère de l'égalité
« des rangs la perfection de l'ordre social, et la perfection de l'esprit
« humain dans l'absence de toute religion. »

« L'écrit de La Mennais eût-il pour résultat de provoquer la destitution d'Andrieux? Il servit plutôt de moyen à une réorganisation de l'École, que l'on souhaitait voir s'accomplir dans des conditions pleinement rassurantes pour « le trône et l'autel », selon le langage du temps. La brochure de La Mennais, commentée par les articles que l'on connaît, fut l'instrument de cette entreprise, qui dépassait évidemment la personnalité d'Andrieux. Un petit passage des *Réflexions sur l'École polytechnique* est bien caractéristique à ce sujet. La commission de réorganisation de l'École eut pour président Laplace, le célèbre astronome, auteur de l'*Essai philosophique sur les probabilités*, qui avait paru en 1814; or La Mennais attaque cet ouvrage dans les lignes suivantes de sa brochure : « Bien qu'on nous ait appris récemment de quelle manière
« on peut tenter d'ébranler les vérités morales et religieuses à l'aide
« des sciences de calcul, il est permis de conclure de cet essai
« même, aussi ridicule que malheureux, qu'on produirait peu
« d'effet en se bornant à cet unique moyen ». On peut donc supposer sans témérité que le choix d'un président de commission qui ne paraissait pas offrir de garanties suffisantes n'aurait pas été étranger à la décision de publier la brochure de La Mennais.

« *Le Journal général de France* du mercredi 28 août 1816 nous donne les grandes lignes de la réorganisation alors à l'état de projet : l'École devait comprendre deux cents élèves, parmi lesquels vingt-quatre boursiers, nommés par le roi ; le régime ne devait plus être militaire : quant aux élèves de l'ancienne École polytechnique, — parmi lesquels Auguste Comte, — ils devaient être admis à concourir pour entrer aux écoles d'application, en justifiant de la continuation de leurs études. Ce programme fut sanctionné par une ordonnance royale publiée en septembre 1816 (1). L'École était mise sous la protection du duc d'Angoulême, neveu du roi, et si les programmes restaient les mêmes, le personnel était changé.

(1) *Journal général de France*, 11 septembre 1816. Rétablissement de l'École polytechnique.

Andrieux fut compris dans cette mesure générale : il resta professeur au Collège de France et membre de l'Académie française, mais on ne le rappela pas à l'École polytechnique, où sa chaire, à laquelle on adjoignit un cours d'histoire et de morale, fut confiée à Aimé Martin (1).

La suppression du régime militaire à l'École, l'obligation faite aux élèves d'assister le jeudi et le dimanche à une messe suivie d'une instruction, ainsi qu'aux vêpres, la prière en commun établie matin et soir, la suppression des sorties du dimanche, l'observation rigoureuse du maigre le vendredi et le samedi furent naturellement l'objet de nombreuses critiques dans les milieux « libéraux » et bonapartistes. Auguste Comte s'en faisait l'écho en écrivant à un de ses amis que « le mot École polytechnique » signifie « aujourd'hui *couvent*... On a voué, ajoutait-il, cet établissement à l'illustre saint Éteignoir qui naquit en France, et qui mourra je ne sais quand (2) ».

Les exaltations d'une adolescence enthousiaste, déjà « ivre de morale », les fautes et les erreurs de ce début décèlent la richesse d'âme qui fera de Comte le fondateur de la religion de l'Humanité. Dès lors sa destinée est tracée : il ne sera pas décoré, il ne sera pas de l'Académie, il n'aura pas de succès de librairie, il vivra pauvrement et dangereusement, il poussera l'imprudencé et l'impertinence jusqu'à l'héroïsme, — et sa gloire sera immortelle.

SAINT-SIMON ET AUGUSTE COMTE.

Ces Messieurs de l'Université ne pouvant plus faire le silence sur Auguste Comte et son œuvre s'acharnent à les dénigrer. Tant de grandeur les écrase. Ah ! si l'on pouvait prouver que Comte n'a fait que remâcher les idées des autres, comme un quelconque philosophe de la chaire...

Après d'autres, M. Camille Bouglé s'y essaye. Sans plus de succès d'ailleurs. Qu'on en juge. Dans un article intitulé : *Comment naît un dogme*, à propos du saint-simonisme (*Revue de France* du 15 août), il écrit :

(1) A. Fourcy, dans son *Histoire de l'École polytechnique*, analyse très complètement les dispositions de l'ordonnance qui réorganise l'école — V. p. 333 et sqq. — V. aussi à ce sujet, dans un esprit opposé à celui de Fourcy, le *Livre du Centenaire de l'École polytechnique* (in-4°, Paris, 1895), t. I, p. 44 et seq.

(2) *Lettres d'Auguste Comte à Valat*, p. 25.

« La philosophie de l'histoire vers laquelle Saint-Simon incline lui permet d'ailleurs de conserver la première place à la science et aux savants, car c'est une philosophie de l'histoire intellectualiste. La loi d'évolution qu'elle dégage est une loi qui fait passer d'un état à un autre les connaissances humaines ; et par ce progrès des connaissances, elle prétend expliquer le progrès même des sociétés. C'est en causant avec le docteur Burdin que Saint-Simon déclare avoir été mis sur la voie de cette remarque grosse de conséquences : toutes les sciences, les une après les autres, passent de la forme conjecturale à la forme positive. Tour à tour l'astronomie, la chimie, la physiologie font reculer l'imagination, qui se plaît à déduire, devant l'observation raisonnée des faits. Évolution qui ne manque pas d'exercer sa répercussion sur tout l'état social. Veut-on aujourd'hui que la société trouve le principe organique qui lui manque ? Il faut que le mouvement scientifique s'achève. Il faut que la politique elle-même prenne enfin un caractère positif.

« On reconnaît ici le noyau des thèses que Comte devait développer plus tard avec tant d'ampleur et de précision. En 1817, il a remplacé Augustin Thierry comme secrétaire auprès de Saint-Simon. Durant sept années ils collaborent étroitement, ils élaborent leurs idées ensemble. Le départ est singulièrement difficile à faire. Nul doute que l'honneur reste à Auguste Comte d'avoir tenté une démonstration précise de cette loi d'évolution des trois états « qu'il devait méditer, nous dit Deroisin, une soixantaine « d'heures d'affilée avant de commencer son cours de philosophie « positive ». Car le jeune polytechnicien était aussi un savant presque encyclopédiste. Où Saint-Simon n'offrait guère que des intuitions, lui pouvait proposer des démonstrations. Il dépassait l'ère des manifestes. Il n'en reste pas moins que Saint-Simon a formulé la plus grande partie du programme que Comte devait remplir. Dans le saint-simonisme de cette époque, qui veut appliquer la science à la société et qui montre la société conduite par la science, se retrouve le germe de la plupart des idées positivistes. »

Tout cela est archi-connu et a été remis au point maintes fois. D'abord par Comte, et même par Saint-Simon.

Il faut croire, là-dessus, Comte surtout, parce que celui-ci, loin de viser à l'originalité, ce qui est le propre de ceux qui en manquent totalement, a toujours mis un soin scrupuleux à citer ceux qu'il appelait ses précurseurs. Et trop souvent il a exagéré ce qu'il leur devait.

Comme l'écrivait récemment M. Émile Corra :

« Les précurseurs prétendus d'Auguste Comte, sans excepter

Condorcet, n'ont eu que le pressentiment des lois générales de l'évolution de l'Humanité, alors qu'il a démontré l'existence et trouvé la formule de ces lois.

« Suivant la juste expression de Littré, « il a trouvé ce qu'ils « présentaient et ils présentaient ce qu'il a trouvé ».

Ces « précurseurs » étaient pour Comte une vérification de la positivité de sa doctrine.

« Plus nous aurons de précédents, disait-il, dans une lettre à d'Eichthal, mieux nous vaudrons ; il faut être vu comme ancien pour être bien ancré dans les esprits. »

Néanmoins, il n'a pas inscrit Saint-Simon parmi ses précurseurs. Et pour cause.

Dans ses rapports avec Saint-Simon, — sur lesquels nous aurons à revenir, — ce qu'il y a de certain, c'est ce qu'en disait M^{me} Comte, peu suspecte de parti pris en faveur de son mari. C'est le soi-disant maître qui, dans la conversation, paraissait l'élève.

Enfin, nous avons le témoignage de l'idéologue lui-même que rappelle M. Émile Corra dans son étude documentée sur la « naissance du génie d'A. Comte ».

Saint-Simon désavoue le travail d'A. Comte dans le troisième cahier de son *Catéchisme des industriels*.

« Il déclare qu'Auguste Comte n'expose point « les généralités de son système », et il ajoute : « Nous remédierons, autant qu'il « nous sera possible, à cet inconvénient, dans le cahier suivant, en « présentant nous-même nos généralités ».

« Or, ces généralités, dont Saint-Simon se montre si jaloux, étaient des généralités théologiques. C'était le *Nouveau christianisme* ! »

On sait de plus que Saint-Simon, dont toute une génération d'hommes d'affaires et de ploutocrates s'est inspirée, asservissait le spirituel au temporel, ce qui est à l'opposé même du positivisme.

DIFFUSION, INFILTRATION DU POSITIVISME

SPIRITUEL ET TEMPOREL.

Sous ce titre, dans un remarquable article publié par la *Revue des Jeunes* du 25 août, M. Georges Goyau montre la puissance du spirituel, sans qui le temporel ne peut rien. Il dit combien il importe de ne les point confondre, surtout de ne pas laisser absorber le pouvoir moral par l'État, puisque celui-ci doit être réglé surtout par celui-là.

On le voit, c'est la pensée même de Comte qui est exposée ainsi. A maintes reprises, nous avons eu l'occasion de constater la haute probité intellectuelle de M. Georges Goyau. Aussi l'éminent écrivain catholique s'empresse-t-il de citer notre Maître :

« Les preuves ainsi s'accumulent, d'après lesquelles le maintien de la distinction du spirituel et du temporel est indispensable pour que les civilisations issues du christianisme conservent leur supériorité radicale sur les civilisations antiques. Voilà l'une des idées sur lesquelles Auguste Comte, dans son *Cours de philosophie positive* et dans son *Système de politique positive*, insiste le plus volontiers : il lui plaît de constater que, malgré la diminution de la foi, les populations chrétiennes, surtout celles, dit-il, qui furent « préservées du protestantisme », sont demeurées fidèles à cette notion d'après laquelle le temporel et le spirituel doivent être distincts. Aux yeux de Comte, cela est nécessaire, pour que la politique se subordonne à la morale, et « dans le monde païen, « tant que les deux pouvoirs furent confondus, le sentiment du « progrès resta inconnu, même aux utopistes » (1). Il parle de l'admirable instinct qui poussa tous les hommes éminents du moyen âge à introduire, entre la puissance morale et la puissance politique, une division fondamentale, chef-d'œuvre social de la sagesse humaine (2) : il met en lumière « l'immense difficulté, trop peu « comprise aujourd'hui, que le catholicisme a spontanément sur-« montée, au moyen âge, de la manière la plus admirable, en in-

(1) *Système de politique positive*, I, p. 366-367.

(2) *Système de politique positive*, I, p. 76.

« situant enfin, à travers tant d'obstacles, cette division fon-
« mentale entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, que
« la saine philosophie fera de plus en plus reconnaître, malgré
« les préjugés actuels, comme le plus grand perfectionnement
« qu'ait pu recevoir jusqu'ici la vraie théorie générale de l'orga-
« nisme social, et comme la principale cause de la supériorité
« nécessaire de la politique moderne sur celle de l'antiquité » (1).

« Dans la maîtrise même avec laquelle l'Église du moyen âge
sut imposer au monde, et surtout aux puissants, la distinction des
deux pouvoirs, Comte saluait une preuve du génie éminemment
social du catholicisme, qui a « surtout consisté, en constituant un
« pouvoir purement moral, distinct et indépendant du pouvoir
« politique proprement dit, à faire graduellement pénétrer, autant
« que possible, la morale dans la politique, à laquelle jusqu'alors
« la morale avait toujours été au contraire essentiellement subor-
« donnée (2). »

« Comte s'adressait à une génération qui, d'ordinaire, jugeait,
d'après les écrits du XVIII^e siècle, les papes du moyen âge ; et Comte
disait à cette génération :

« Quand on examine avec une impartialité vraiment philoso-
« phique l'ensemble de ces grandes contestations si fréquentes,
« au moyen âge, entre les deux puissances, on ne tarde pas à recon-
« naître qu'elles furent, presque toujours, essentiellement défen-
« sives de la part du pouvoir spirituel, qui, lors même qu'il recou-
« rait à ses armes les plus redoutables, ne faisait le plus souvent
« que lutter noblement pour le maintien convenable de la juste
« indépendance qu'exigeait en lui l'accomplissement réel de sa
« principale mission, et sans pouvoir, en la plupart des cas, y
« parvenir enfin suffisamment (3). »

« Autour de Comte, peut-être, certaines voix ricanaient : Les
papes n'ont-ils pas, en s'installant dans Rome, dérogé, eux les
premiers, à la distinction du spirituel et du temporel ? Mais non,
ripostait Comte ; et il expliquait :

« Né, comme on l'oublie trop aujourd'hui, dans un état social
« où les deux pouvoirs élémentaires étaient radicalement con-
« fondus, le système catholique eût été alors rapidement absorbé,
« ou plutôt politiquement annulé par la prépondérance temporelle,
« si le siège de son autorité centrale se fût trouvé enclavé dans
« quelque juridiction particulière (4). »

(1) *Cours de philosophie positive* (édition de 1877), V, p. 229.

(2) *Cours de philosophie positive*, V, p. 233.

(3) *Cours de philosophie positive*, V, p. 234.

(4) *Cours de philosophie positive*, V, p. 255.

« C'est ainsi que la distinction du temporel et du spirituel apparaissait au fondateur du positivisme comme la loi même du progrès humain, et soudainement, pour entonner une sorte d'hymne à cette loi, sa phrase, généralement si lourde et si diffuse (1), atteignait, à la faveur d'une concision plus nerveuse, une certaine ampleur d'éloquence :

« En qualifiant l'un des grands pouvoirs sociaux du titre de « spirituel, on rappelle suffisamment que l'autre est matériel. Leur « nature propre se trouve ainsi caractérisée profondément. De « même, en nommant l'un temporel, on indique assez l'éternité de « l'autre... Le pouvoir civil ne peut jamais être qu'un organe de « solidarité : le présent lui appartient essentiellement, mais sans « aucune autorité envers le passé qu'il connaît trop peu, ni sur « l'avenir qu'il ne saurait assez comprendre... Au contraire, le pou- « voir religieux, principal organe de la continuité humaine, repré- « sente seul les deux durées indéfinies entre lesquelles flotte le « domaine éphémère du pouvoir politique proprement dit (2). »

M. Georges Goyau est un catholique militant et ne saurait donc s'en tenir au positif. Ne croyant pas que le positivisme puisse jamais organiser un pouvoir spirituel efficace et durable, dans sa conclusion il quitte la bonne méthode historique pour revenir aux affirmations tranchantes de l'esprit théologique. Ici on pourrait lui répondre en rappelant les événements qui marquent la lente dissolution, depuis la Renaissance, du pouvoir spirituel de l'Église, lequel ne fut d'ailleurs jamais complet puisqu'il ne fut jamais universel. Et cette décadence aboutit à la faillite présente. Nul ne le déplore plus qu'un vrai positiviste, car cette ruine est prématurée. « L'interrègne spirituel » dont parlait déjà A. Comte se prolonge vraiment trop. Toutes les calamités qui s'abatent sur notre malheureuse humanité le prouvent assez. Mais il est chimérique de vouloir faire revivre ce qui est mort.

Nous n'avons pas à chercher ce qui est le plus facile, mais ce qui peut résoudre définitivement « l'immense problème de l'ordre ». Et c'est le positivisme. Seule sa synthèse subjective, relative, peut établir cette catholicité efficace que n'a pu

(1) Nous sommes surpris que M. Georges Goyau reproduise ce cliché que se repassent — depuis Renan — tous les journalistes qui n'ont jamais ouvert un livre de Comte. Un de nos amis écrit en ce moment un ouvrage qui aura pour titre *Auguste Comte, maître écrivain français*. — N. D. L. R.

(2) *Système de politique positive*, II, p. 314-315.

réaliser, même aux siècles de la plus fervente foi théologique et de sa plus grande puissance, l'Église romaine.

UNE APPRÉCIATION.

Dans la revue des pères jésuites, *les Études*, nous lisons ces lignes de M. Léonce de Grandmaison :

« La faiblesse congénitale du xix^e siècle, son impuissance à remonter le courant révolutionnaire, même sur le terrain politique, et en dépit des penseurs clairvoyants, réactionnaires de droite ou de gauche, de Maistre à Maurras, de Bonald à Comte, de Balzac à Bourget, qui ne lui ont jamais manqué ; sa médiocrité en résultats généraux et durables, nonobstant la grandeur de ses réussites dans le domaine des sciences particulières, de la littérature et de la critique, — tous ces traits s'expliquent, selon nous, en dernière analyse, par l'absence d'une métaphysique une et véritable. Elle a manqué à tant d'esprits distingués ou puissants comme pourrait manquer la formation classique, grecque et latine aux écrivains et aux orateurs d'une époque donnée, dans nos pays d'Occident. Qu'on veuille bien peser la comparaison, qui est ici raison.

« On pourrait apporter, à l'appui de cette vue, le témoignage peu suspect d'Auguste Comte. Fils d'un temps où les derniers vestiges de la métaphysique traditionnelle achevaient de se dissiper, mais très conscient de la nécessité d'un ciment qui maintint l'unité des esprits, à commencer par l'intelligibilité mutuelle, Comte voulut imposer son concept en positiviste. S'il se trompa sur le remède, on accordera sans doute qu'il vit juste en dénonçant le mal, et cette vue juste a décidé peut-être du succès, relativement étendu, de son système.

« Mais la doctrine comtiste, décalque adroit et assez exact, dans le monde soumis à notre expérience sensible, de la véritable métaphysique, croule par son insuffisance même. Elle s'arrête, à vrai dire, au point où le spirituel et l'homme supérieur commencent. Ainsi mutilé, l'esprit humain reste cantonné dans l'empirique sans espoir d'en sortir jamais, sans même l'aide des succédanés (d'ailleurs vains) qu'un Kant ou un Spencer autorisent ou imposent. Beaucoup plus logique que leur univers, et plus cohérent, le monde de Comte est encore plus étroit, plus « bouclé », plus irritant pour nos facultés de l'universel et du divin. »

Retenons seulement que M. de Grandmaison reconnaît que Comte « a vu juste en dénonçant le mal ». Mais le diagnostic ne détermine-t-il pas le traitement ?

CONTROVERSES ET DISPUTES

LA STUPIDITÉ DES SCIENTISTES.

Dans *la Revue de Genève* de juillet, M. Florian Delhorbe, signe un article intitulé : « Mécanique et sociologie » dont nous relevons ceci :

« L'absolu, d'une manière générale, est resté le maître en sociologie où les principes dogmatiques règnent souverainement. Il n'est pour s'en convaincre que d'ouvrir au hasard et de feuilleter la plupart des ouvrages qui font autorité en la matière. Il y a beaucoup moins de différence que ne pense M. Durkheim entre Auguste Comte et ses continuateurs, et Platon. Si, en effet, Platon, Aristote et « tant d'autres » après eux ont eu le tort « de chercher ce que les sociétés *doivent être* », au lieu « de décrire et d'expliquer les sociétés *telles qu'elles sont* ou *telles qu'elles ont été* », M. Durkheim a le tort de confondre la sociologie telle qu'elle est dans les livres du XX^e siècle avec celle qu'il pense y voir.

« La double caractéristique des niaiseries d'Auguste Comte sur « les propriétés philosophiques ou religieuses des nombres », c'est qu'elles sont postérieures de quelque 25 siècles aux hardies spéculations de Pythagore et qu'elles se parent du nom de positivistes. Quant aux divagations d'Herbert Spencer sur le gouvernement représentatif (*Essay on representative government*), elles relèvent de la seule métaphysique : la description des faits est en recul sur Aristote — qui s'est moqué des Pythagoriciens : « Ils disent que « les corps célestes doivent être au nombre de dix ; mais comme il « n'y en a que neuf de visibles, ils ajoutent l'anti-terre. » En réalité, le positivisme n'est qu'une espèce de métaphysique. Comme le disait déjà Renan, dans ses pensées de 1848, « la méthode de M. Comte dans les sciences de l'humanité est donc le pur a priori (1) ».

Évidemment, M. Delhorbe s'efforce d'être aussi incompréhensif et stupide que M. Charles Nordmann. Et le plus curieux, c'est qu'il y parvient. C'est une belle performance.

(1) *Avenir de la science*, p. 149.

Faisons remarquer à ces deux scientifiques que, malgré l'idole de l'année, Einstein, c'est le scientisme qui est absolutiste, et que la synthèse subjective est essentiellement positiviste parce qu'inspirée du relativisme.

Si M. Delhorbe n'a que du dédain pour le plus grand penseur de tous les temps, il déborde d'admiration pour l'auteur du *Mythe vertuiste*, M. le marquis Vilfredo Pareto, qu'il considère comme « le Lavoisier et le Berthelot de la sociologie ». Et ceci explique cela. Lumineusement.

ENCORE LE « DROIT » DE DIVAGUER.

Dans une analyse de l'ouvrage de M. Émile Meyerson, *De l'explication dans les sciences*, parue dans le *Mercure de France* du 1^{er} août. M. Georges Beaulavon reproche à Comte d'avoir été ce que M. Florian Delhorbe lui reproche de n'avoir pas été. Ces bons scientifiques!.. Ils sont très amusants.

M. Meyerson a voulu aborder « dans toute son ampleur le problème de la nature et de la valeur de la science » :

« Pour le résoudre, écrit le critique du *Mercure*, M. Meyerson s'adresse à l'histoire. Par là il est bien forcé de se reconnaître disciple de cet Auguste Comte qu'il va d'ailleurs si vigoureusement combattre...

« Examinons d'abord la partie critique et négative de cette thèse.

« La plupart des hommes et des savants eux-mêmes se font aujourd'hui de la science une idée dont l'origine, ou en tout cas la plus radicale expression, se trouve dans la philosophie positive d'Auguste Comte. La pensée moderne, croit-on, est et doit devenir de plus en plus positive, c'est-à-dire qu'elle rejette définitivement derrière elle comme des vestiges encombrants du passé les conceptions théologiques comme les conceptions métaphysiques : à vieillir, l'homme apprend la prudence et comprend les étroites limites où son effort est fécond et partant légitime ; il renonce aux mythes que forgeait son imagination enfantine comme aux entités dont se satisfaisait la première ivresse de sa raison naissante ; il aperçoit la vanité de toute recherche explicative visant les causes premières ou les causes finales ; les unes comme les autres reculent quand on les veut saisir, et les saisirait-on qu'on n'en saurait rien faire. L'homme de l'âge positif, par conséquent le savant, ne doit poursuivre qu'un double objet : la connaissance des faits, c'est-à-dire tout simplement des phénomènes qui frappent nos sens, et la

découverte des lois, c'est-à-dire des rapports constants de succession et de similitude, qui les régissent ; cela seul est réalisable et cela seul importe, car la loi se peut prouver, et en permettant de prévoir, elle permet d'agir. Cette vue si simple du fondateur du positivisme s'accorde avec le mouvement apparent de l'esprit humain et avec les grandes lignes de l'histoire ; elle délimite nettement l'objet des sciences ; elle en explique la fonction théorique et les applications pratiques, devenues prépondérantes : elle s'est donc comme imposée d'elle-même, malgré l'impuissante et timide résistance des philosophes à la pensée contemporaine, et presque tous les savants implicitement ou explicitement s'en réclament. — M. Meyerson, sans se laisser impressionner par cet accord si général, confronte ce système avec la réalité, avec la science véritable telle qu'elle vit dans les laboratoires, s'exprime par les théories, se manifeste par les découvertes, et il n'a pas de peine à montrer qu'il est faux.

« La science véritable n'est point phénoméniste. Elle ne travaille ni ne réussit à se débarrasser de toute métaphysique ; comme le sens commun lui-même, et même plus encore, la science est métaphysique par son objet ou sa matière : elle étudie non pas de purs phénomènes, mais des *choses*, que le savant aussi bien que l'ignorant tiennent pour réelles et existant indépendamment de nous ; elle est *ontologique*. Comme ce monde du sens commun ne peut évidemment la contenter ni lui suffire, elle y ajoute ou elle y substitue un monde d'êtres invisibles, mais ces êtres, s'ils échappent à nos sens et même à nos instruments, n'en sont pas moins pour le savant des choses encore, « *plus choses* » même que les choses du sens commun, car ils ont encore plus d'indépendance et de stabilité : les genres, les substances, les atomes, l'éther ou l'espace même ne restent nullement des hypothèses formelles, des mots recouvrant de pures relations phénoménales ; bon gré mal gré, le savant les pose, les affirme et les croit ; c'est le monde réel qu'il entend bien saisir. Si Comte avait eu raison, la science nous apparaîtrait de plus en plus préoccupée de surprendre les phénomènes là même, là seulement où ils se montrent à nous, c'est-à-dire dans la sensation. Or il n'y a eu à y songer que quelques philosophes ou poètes, un Berkeley ou un Goethe, que les savants ignorent et dont l'œuvre reste en marge de la science de leur temps, sans influence sur elle, incompatible avec elle. Par-dessus la sensation, sans daigner souvent la remarquer, le savant d'un bond se précipite sur l'objet, le pose comme un absolu par rapport à la conscience, et travaille seulement à le comparer à d'autres absolus, ses semblables,

« La science contemporaine, pas plus que la science d'autrefois, ne se résigne, d'ailleurs, à renoncer aux *causes* pour se contenter de *lois*. Car l'idée pure et simple de loi ne peut satisfaire l'esprit humain, puisque, bornée à la constatation d'une succession régulièrement répétée, elle ne projette pas la moindre lumière sur les phénomènes qu'elle unit. Dira-t-on qu'elle doit suffire pourtant à la science, puisqu'elle permet la prévision, l'action même, du moins une action tâtonnante et incertaine, car comment manierait-on avec sûreté des forces que l'on ne comprend pas ? Mais ni la prévision, ni l'action ne sont le tout de la science : rencontre significative, M. Meyerson s'accorde ici avec Henri Poincaré pour soutenir, contre le positivisme, que la science a pour fin véritable et dernière la compréhension du monde, l'intelligence des choses. Dira-t-on qu'il suffit à notre raison de rattacher les lois les unes aux autres, de ramener les simples relations empiriques à des relations plus générales, par exemple les lois de la chute des corps à l'attraction universelle ? Immense progrès sans doute, mais qui pose une énigme nouvelle et devant lequel, malgré tous les anathèmes de Comte, la curiosité humaine refusera de s'arrêter. Le fondateur du positivisme a beau proscrire l'abus du télescope et l'usage du microscope et adjurer « les bons esprits » de s'en tenir à jamais aux lois de Newton ou de Mariotte, nul ne l'écoute, car le savant, comme tout homme, et plus passionnément encore, veut voir, imaginer, comprendre le *pourquoi* des lois mêmes. L'histoire de la science, même la plus prudente et la plus contemporaine, nous montre le savant acharné à saisir, par delà les lois, les causes véritables. »

« Donc, métaphysique par son objet, la science l'est encore par son effort et ses ambitions, et M. Meyerson conclut hardiment : non, la science n'est pas *positive*. La science que définissait A. Comte n'a jamais vécu, sans doute parce qu'elle n'était pas viable. La science réelle s'écarte heureusement et singulièrement du sec schéma positiviste : elle est plus sérieuse, plus ambitieuse et plus humaine ; elle se soude intimement d'une part au sens commun, d'autre part à la philosophie, et dans son domaine propre, elle aussi vise l'être et veut comprendre et expliquer. »

« Voilà la première démonstration de M. Meyerson, et il me paraît bien difficile d'en contester la valeur. Peut-être, dans son ardeur critique, exagère-t-il parfois jusqu'à déformer quelque peu les thèses qu'il combat : le « vrai positiviste » qu'il pourfend de ses coups aurait, croyons-nous, surpris et presque épouvanté A. Comte lui-même. Il ne me paraît pas du tout certain que la logique du positivisme eût dû incliner la doctrine vers le subjek-

tivisme et remettre au premier plan la valeur qualitative de la sensation : n'est-ce pas le système qui refuse à la psychologie toute place parmi les sciences ? Le phénomène est pour A. Comte comme pour la plupart des savants quelque chose de presque uniquement et immédiatement objectif. Mais, sous cette réserve, les critiques de M. Meyerson n'en sont pas moins fondées.

« Après avoir dissipé le fantôme illusoire de la science positiviste, notre auteur s'attache à scruter les traits de la science véritable et cette partie de sa thèse soulève plus de difficultés. Ne découvre-t-il pas, en effet, avec une surprise qu'il fait sans peine partager au lecteur, que cette science n'est en son fond que mystère et contradiction ? La raison, dont elle est l'œuvre, s'y retourne contre elle-même et condamne le savant à osciller éternellement entre l'inexplicable et le néant, car ce sont là, d'après M. Meyerson, les deux limites contre lesquelles elle vient nécessairement buter. »

M. Georges Beaulavon expose ensuite la thèse de M. Meyerson. Nous en faisons grâce à nos lecteurs. Mais nous devons reproduire ces lignes savoureuses de la fin :

« On peut donc se demander si les principes fondamentaux de la philosophie de M. Meyerson sont solidement justifiés, et si, après avoir victorieusement combattu le positivisme, il ne s'arrête pas à une sorte de positivisme encore. Ce n'est peut-être pas seulement sa méthode qu'il emprunte à Auguste Comte, quoiqu'il prétende le réfuter. Il reste du moins que la démonstration de cette thèse passionnante et discutable conduit M. Meyerson à soumettre la science à l'examen le plus vigoureux et le plus compétent qui ait été, depuis bien longtemps, tenté. Si sa philosophie de l'esprit appelle des réserves, sa philosophie de la science est incontestablement du plus haut prix. »

Tout cela se passe de commentaires. Si MM. Meyerson et Georges Beaulavon paraissent avoir quelque connaissance de l'œuvre de Comte, il n'est que trop évident qu'avec M. Georges Urbain, ils n'y ont rien compris. Et ils n'ont pas voulu comprendre parce que le positivisme, systématisation du bon sens, ne laisse subsister aucun des fameux « droits » anarchiques, chers à nos intellectuels, — et notamment, et surtout celui de divaguer.

BIBLIOGRAPHIE

I. — Ouvrages positivistes ou intéressant directement le positivisme.

- GEORGES DEHERME — *Le Positivisme en action*, in-16, 460 p., 10 fr. (Librairie Auguste-Comte).
MARCEL BOLL. — *Euclide, Galilée, Newton, Einstein*, in-16, 30 p., (Éditions d'actualités).

II. — Ouvrages de critique ou de culture générale.

- PIERRE ALBIN. — *La vraie figure de la France*, 19×14, 320 p., 8 fr., « La Sirène ».
R. ANTHONY. — *Le déterminisme et l'adaptation morphologique en biologie animale*, in-8°, 380 p., 129 fig. 28 fr., O. Doin.
DR ACHALME. — *Les édifices physico-chimiques. II. La molécule*, in-8°, 15 fr., Payot.
DR R. ALLENDY. — *Les tempéraments*, in-8°, 368 p., 15 fr., Vigot.
CHARLES ANDLER. — *Nietzsche. V. Nietzsche et le transformisme intellectualiste*, in-8°, 370 p., 18 fr., Bossard.
ALBERT AFTALION. — *Les fondements du socialisme*, in-8°, 320 p., 12 fr., Rivière.
MAURICE BARRÈS. — *Taine et Renan*, in-16, 5 fr. 40, Bossard.
EDOUARD BERTH. — *Les derniers aspects du socialisme*, in-16, 112 p., 4 fr., M. Rivière.
A. BUHL. — *Les théories einsteiniennes et les principes du calcul intégral*, in-4°, 16 p., 2 fr., Gauthier-Villars.
A. BERTHOUD. — *Les nouvelles conceptions de la matière et de l'atome*, in-16, 330 p., 21 fig., 10 fr., O. Doin.
LÉON BOURGEOIS. — *L'état actuel de la Société des nations*, in-8°, 40 p., « Revue de la Semaine ».
ROGER BAROIS. — *Les épileptiques de génie dans l'histoire et la littérature*, in-8°, 55 p., A. Legrand.
FÉLIX CAMBERT. — *La religion de l'avenir*, in-16, 94 p., 3 fr., Édouard Joseph.
CAHIERS DE L'ANTI-FRANCE. — « Clarté », séminaire des apprentis dictateurs, 2 fr. 70, Bossard.
— *Faisandisme juif et bolchevisme de salon*, 3 fr., Bossard.
EMILE COLAS. — *La mystique et la raison*, in-16, 8 fr., Alcan.
IRÈNE 'CORNWELL. — *Les principes du droit dans la philosophie de Renouvier : le droit international*, in-8°, 224 p., 10 fr.
L. G. DU PASQUIER. — *Le principe de la relativité et les théories d'Einstein*, in-16, 528 p., O. Doin.
MAURICE DELAFOSSE. — *L'âme nègre*, in-16, 3 fr., Payot.

- PAUL LOUIS. — *Louis Blanc, Vidal, Pécqueur, Cabet*, in-12, 2 fr., « L'Humanité ».
- GASTON MOCH. — *Initiations aux théories d'Einstein*, in-8°, 160 p. 4 fr. Larousse.
- J. MILLET. — *En lisant J. H. Fabre. L'énigme de l'instinct en face de la Science*, in-16, 240 p.
- ALBERT MALET. — *Nouvelle histoire de France. Des origines à la paix de 1919*, 550 p., 11 pl., 1000 illustrations, 60 fr. Hachette.
- J. MARITAIN. — *Antimoderne*, in-16, 7 fr. « Revue des jeunes ».
- LOUIS MAILLARD. — *Quand la lumière fut...* I. *Les cosmogonies anciennes*. II. *Les cosmogonies modernes*, chacun 12 fr. 50, Presses universitaires.
- JULIEN NICAUD. — *Vers la quatrième république*, 6 fr. Hachette.
- MAURICE PERNOT. — *La question turque*, in-16, 6 fr. 75, B. Grasset.
- DR PHILIPPE et PAUL BONCOUR. — *Les anomalies mentales chez les écoliers*, in-16, 168 p., Alcan.
- DR A. PION. — *De l'hygiène individuelle et sociale*, in-8°, 136 p., 7 fr. 50, Presses universitaires.
- LOUIS PRAT. — *La religion de l'harmonie*, in-8°, 360 p., 18 fr. Presses universitaires.
- ÉTIENNE RABAUD. — *L'adaptation et l'évolution*, in-8°, 320 p. 63 fig. 12 fr. Chiron.
- W. RATHENAU. — *Où va le monde ?* in-8°, 9 fr. Payot.
- A. SAUGER. — *Einstein ou Euclide*, in-8°, 24 p., 2 fr 50. Presses universitaires.
- ERIK SJÆSTEDT. — *Le secret de la sagesse française*, 6 fr., « Le nouveau Mercure ».
- A. TILGHER. — *Relativistes contemporains : Vavhinger, Einstein, Rougier, Spengler*, 88 p., 3 fr. 50 J. Farine.
- GEORGES VALOIS. — *Le point. L'État et la production*, in-8°, 100 p. 1 fr. Nouvelle librairie nationale
- XXX. — *Ceux qui nous mènent. Barthou, A. Berthelot, A. Briand, J. Caillaux, R. Poincaré, G. Clemenceau, E. Herriot, etc.*, in-16, 7 fr., Plon.

III. — Périodiques.

ARTICLES POSITIVISTES OU TRAITANT DU POSITIVISME.

La Revue positiviste internationale, 1^{er} novembre. — ÉMILE CORRA : Le rôle social des vieillards, p. 105. — ÉMILE CORRA : La faillite morale de la politique occidentale en Orient, p. 118. — Bulletin de France : 65^e anniversaire de la mort d'Auguste Comte, discours de MM. le lieutenant-colonel Roux, Julien Peyroulx et A. Keufer, p. 142. — Bulletin d'Angleterre, p. 161, etc.

LES LIVRES QUI FONT PENSER

La Plaie française. par ALBERT TOURNAIRE, in-8°, 318 p. Librairie-Bibliothèque Auguste-Comte.

L'auteur est un positiviste spontané. Sans qu'il paraisse avoir étudié la doctrine de Comte, il suffit qu'il se tienne dans le bon sens français pour que son ouvrage soit inspiré du meilleur esprit positif.

Ainsi, il croit que « le passé doit être l'éducateur de l'avenir », que « dissimuler un mal n'est pas l'infaillible moyen de le guérir » et qu'« il faut se baigner dans le réel afin de ne pas se noyer dans le rêve »...

C'est donc du point de vue national, en faisant toutefois « des vœux pour l'avènement d'une humanité enfin réconciliée », qu'il expose la plus angoissante question nationale de l'heure présente et indique les solutions possibles.

C'est notre oliganthropie, — la plaie française. L'Australasie et les États-Unis ont seuls une aussi faible natalité; mais ce sont des pays d'immigration.

Économiquement, politiquement, socialement, la France en meurt.

Il nous manquait, en 1914, « 30 millions d'habitants pour égaler la population de l'Allemagne ». C'est pourquoi le barbare — négligeant le facteur moral — s'était persuadé que l'invasion était une entreprise facile, sans risque. C'est par là, et par ses « pacifistes », que la France a sa part de responsabilité dans l'effroyable catastrophe. La guerre, écrit M. Tournaire, fut « la fantaisie terrifiante d'une colossale et malade ambition. C'est un songe monstrueux, né d'un délire d'orgueil et de cupidité, et ce songe a fanatisé l'âme tudesque ».

Malheureusement, la victoire n'a pas supprimé la menace, ni la cruelle épreuve provoqué le repentir.

Par sa fécondité, l'Allemagne a déjà réparé ses pertes. Sa population, malgré les territoires restitués, atteindra bientôt le chiffre d'avant-guerre. Elle va continuer de s'accroître de 700 000 habitants par an, cependant que la population française restera stationnaire et même diminuera.

« Avec une natalité comparable à celle des autres peuples, la

France aurait bientôt réparé le mal. » Mais nul ne se soucie de cette réparation positive.

La France périra-t-elle ? Oui, si elle ne répudie pas ses erreurs, ses superstitions matérialistes ; si elle ne réforme point ses opinions et ses mœurs. Et tout est là.

Tout l'effort des ligues, les expédients qui sont proposés et qu'énumère l'auteur : primes, exonération d'impôts, faveurs étatiques ne peuvent que ralentir la chute. La solution ne saurait être spéciale. Elle est morale. Elle est dans la synthèse organique qu'est le positivisme.

La question de la dépopulation ne se posait pas du temps de Comte. Les conservateurs, les pouvoirs publics étaient alors plutôt malthusiens. Les allocations, c'est à la stérilité des pauvres qu'on les destinait, — sans plus de succès d'ailleurs. Néanmoins, la vraie solution est indiquée dans le *Système de politique positive* : Reconstitution de la famille par le maintien de la femme au foyer, exhérédation de la femme, réprobation publique de tout travail féminin salarié, de la dot ; théorie positive du salaire basée sur le principe de la gratuité du travail, désormais considéré comme une fonction sociale : le salaire étant proportionné aux besoins d'une famille, l'entrepreneur étant seul responsable du chômage ; attribution à chaque famille de la propriété de son logis et de ses meubles, inaliénables, insaisissables ; retour général à l'industrie agricole ; régionalisation ; rétablissement de la pleine liberté de donner, d'adopter, de tester ; enfin, pour mettre fin à l'universel arrivisme, à cette « capillarité sociale » que le démographe Arsène Dumont dénonçait comme le principal facteur de l'oliganthropie française, substitution des devoirs sociaux, qui unissent, qui stabilisent, aux droits égocentriques, qui divisent et subvertissent, sous la surveillance d'une opinion publique éclairée et organisée.

M. Albert Tournaire, nous l'avons dit, n'est qu'un positiviste spontané. Aussi s'en tient-il surtout aux expédients et ne fait-il qu'entrevoir nos solutions. Mais il y achemine ses lecteurs.

Et c'est pourquoi nous recommandons son livre à nos amis que préoccupe la question de la population. Il n'est pas ennuyeux, il reconforte. Les lamentables statistiques qui dévoilent la plaie rongeanche sont illustrées par des monographies, des observations personnelles, des reportages vivants, des rappels historiques. M. Albert Tournaire a parcouru l'Europe en journaliste. Il a su voir et retenir. Il sait enseigner.

G. D.

AVIS, COMMUNICATIONS ET CONVOCATIONS

CONFÉRENCES POSITIVISTES.

La Société positiviste internationale et le *Groupe Auguste-Comte*, donneront au début de l'année 1923 une série de Conférences sur le Positivisme. Ces conférences, organisées et dirigées par Émile Corra, traiteront de l'ensemble du positivisme.

I. *Le fondateur du Positivisme : Auguste Comte; sa vie ; son œuvre.*
par M. ÉMILE CORRA.

II. *La philosophie positive : son histoire*, par M. ÉMILE CORRA.

III. *La philosophie positive : son état actuel*, par M. ÉMILE BOLL.

IV. *La politique positive : l'ordre social*, par M. MAURICE AJAM.

V. *La politique positive : le progrès social*, par M. MAURICE AJAM.

VI. *La morale positive : sa nécessité ; ses caractères*, par M. P. GRIMANELLI.

VII. *La morale positive : ses principales applications*, par M. P. GRIMANELLI.

VIII. *La religion de l'Humanité*, par M. ÉMILE CORRA.

Ces conférences, publiques et gratuites, auront lieu, chaque semaine, au siège du *Groupe Auguste-Comte*, 16, rue Saint-Séverin, tous les mercredis soirs, à 20 h. 1/2, à partir du mercredi 24 janvier.

OUTRE la sécheresse inhérente à toute occupation où le cœur a trop peu de part, les travaux scientifiques tendent spécialement à développer l'orgueil, en disposant à une appréciation exagérée du mérite individuel. Ce double danger ne peut être assez contenu que par une vraie discipline religieuse, qui fasse toujours prévaloir dignement l'esprit d'ensemble et le sentiment social.

Auguste Comte

L'Administrateur-Gérant : ALFRED DUBUISSON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

LIBRAIRIE-BIBLIOTHÈQUE AUGUSTE-COMTE

En rappelant à nos lecteurs que notre librairie se charge de leur procurer, au prix courant, tous les ouvrages positivistes et autres, nous leur signalons particulièrement les brochures de propagande à bon marché et les ouvrages à prix réduits que nous pouvons leur envoyer *franco* :

<i>Nouveau Calendrier des grands hommes</i> . Biographie des 558 personnages dont les noms figurent au Calendrier positiviste. Deux vol. grand in-8° de 500 et 550 p. Les deux.....	8 »
<i>Auguste Comte méconnu. Auguste Comte conservateur</i> . Extraits de son œuvre finale (1851-1857). Préface de LÉON KUN, grand in-8° de viii-336 p.....	3 »
<i>Auguste Comte et son œuvre : le Positivisme</i> , par G. DEHERME, in-16, 128 p., avec deux portraits hors texte, 1909.....	1 50
<i>La vie et l'œuvre d'Auguste Comte et de Pierre Laffitte</i> , par le Dr C. HILLEMAND, in-8°, 136 p., 1908.....	2 »
<i>Le Positivisme intégral</i> . Foi, morale, politique, d'après les dernières conceptions d'Auguste Comte, par ALFRED DUBUISSON, in-8° carré de viii-352 p.....	6 »
<i>Considérations générales sur l'ensemble de la civilisation chinoise et sur les relations de l'Occident avec la Chine</i> , par PIERRE LAFFITTE, in-8°, 150 p., 1900.....	2 »
<i>Aperçus généraux sur la doctrine positiviste</i> , par A. M. DE LOMERAIL. In-12, xii-348 p., 1858.....	3 50
<i>Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte</i> , par JOSEPH LONCHAMPT, in-12, 218 p., 1900.....	1 50
<i>La Révolution française, 1789-1815</i> , par le Dr ROBINET, in-12, 160 p., 1895.....	1 50
<i>La Grande Crise</i> , par le Dr E. SÉMERIE, in-18, 224 p., 1874.....	1 50
<i>Positivistes et catholiques</i> , par le Dr E. SÉMERIE in-18, 124 p., 1901.....	1 »
<i>Le Positivisme et l'économie politique</i> , par PIERRE LAFFITTE, in-32, 88 p., 1876.....	0 75
<i>Essai sur la prière</i> , par JOSEPH LONCHAMPT, in-32, 128 p., 1878.....	0 75
<i>Pierre Laffitte</i> , par ÉMILE ANTOINE, in-16, 89 p., avec portrait, 1881.....	1 »
<i>Appréciation générale du Positivisme</i> , par EMILE CORRA. Précédée d'une notice sur la vie et l'œuvre d'A. Comte par CH. JEANNOLLE, in-8°, 64 p., 1899.....	0 75
<i>Le Positivisme et la question sociale</i> , par le Dr PAUL DUBUISSON, in-8°, 48 p., 1899.....	0 50
<i>Le Positivisme au Congrès ouvrier</i> , par I. FINANCE, E. LAPORTE, F. MAGNIN, in-32, 192 p., 1877.....	0 75

Opuscules de propagande, par G. DEHERME.

- I. *La France militante. Pour l'ordre, pour le progrès*, 36 p.
 - II. *La Culture sociale de la race*, 36 p.
 - III. *L'Idéologie délétère, les superstitions matérialistes*, 48 p.
 - IV. *L'Idéologie salutaire*, 52 p.
 - V. *La France victorieuse en péril. Comment agir*, 40 p.
- Chaque fascicule, franco, 0 fr. 50.

LIBRAIRIE-BIBLIOTHÈQUE

AUGUSTE-COMTE

Nous avons dit dans notre déclaration initiale : « Ce sera une *Librairie-Bibliothèque de choix*. Nous n'offrirons que le meilleur. Aucun souci commercial ne nous portera à répandre la peste, c'est-à-dire les livres qu'au sens national, social, moral et humain, auquel nous nous tenons, nous jugeons imbéciles, anarchiques, dépravants et donc pernicioseux. »

Ainsi, non seulement les positivistes, mais tous ceux qui s'inquiètent du débordement de boue, d'insanités et de barbarie qui asphyxie et menace de submerger la claire et haute intelligence française, *tous les bons citoyens se feront un devoir d'aider cette entreprise de régénération intellectuelle et morale en nous réservant leurs achats et leurs commandes de librairie, d'abonnements aux Journaux et Revues, etc.*

De notre côté, nous nous efforcerons de les servir rapidement et à leur entière satisfaction.

Notre *Bibliothèque de lecture sur place* est ouverte au public de 10 à 12 heures, de 14 à 18 heures et de 20 à 22 heures, tous les jours ouvrables, et le dimanche, de 9 h. à midi. *Nous recevrons avec reconnaissance les ouvrages utiles à répandre* qu'on voudra bien nous offrir.

Viennent de paraître :

GEORGES DEHERME

LE POSITIVISME DANS L'ACTION

Démarche initiale (1915). — Appel aux civils (1916).
Pour la réforme intellectuelle et morale.

Un vol. in-16 de 460 p., 10 fr. Envoi franco.

ALBERT TOURNAIRE

LA PLAIE FRANÇAISE

Dédié aux familles nombreuses, à leurs amis, à leurs bienfaiteurs.

(Envoi franco sur demande accompagnée d'un mandat ou chèque de 10 fr. à la Librairie-Bibliothèque Auguste-Comte, 16, rue Saint-Séverin, PARIS.)

Le Puy-en-Velay. — Imp. Pevriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.